



## Ministère de l'Intérieur

Le 25 octobre 2018

### Communiqué de presse

Suite aux rixes qui ont causé la mort de deux individus en région parisienne ces derniers jours, Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et Laurent NUNEZ, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, se sont rendus Place des Fêtes, dans le XIX<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, en présence du Préfet de Police et du Procureur de la République de Paris, pour rencontrer les élus, les acteurs locaux et les forces de police.

Le ministre de l'Intérieur a annoncé la refonte du plan de lutte contre les bandes, qui date de 2010, pour apporter une réponse plus efficace face à des bandes qui présentent un profil nouveau, plus jeune et plus violent.

- Le suivi exercé par les services de renseignement va être renforcé, avec un travail d'identification des individus appuyé par une cartographie détaillée.
- L'action de la police judiciaire va également être renforcée avec la désignation d'enquêteurs spécialisés, en lien avec les parquets compétents.
- Des référents « bandes » seront désignés dans les unités de police et de gendarmerie concernées pour assurer le lien entre les services de police et conduire des partenariats avec les élus, l'Éducation nationale, les bailleurs sociaux, les acteurs de terrain.
- 10 gardiens de la paix supplémentaires seront par ailleurs affectés au commissariat du XIX<sup>e</sup> arrondissement d'ici la fin de l'année.

*« La violence de ces bandes est totalement inacceptable. Nous répondrons par la fermeté. Je ne laisserai pas les bandes terroriser nos quartiers », a déclaré Christophe CASTANER. « La place d'un jeune est à l'école, au collège, au lycée, mais certainement pas à deux heures du matin, avec une bande sur une place de Paris. »*

*« Le phénomène des bandes évolue, nos modes d'action doivent évoluer en conséquence », a déclaré Laurent NUNEZ. « Renseignement, enquêteurs spécialisés, mais aussi prévention, éducation, coordination avec les acteurs de terrain : tous les leviers doivent être actionnés. »*

**Service de presse de Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et de Laurent NUNEZ, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur**

**01 49 27 38 53 - [sec1.pressecab@interieur.gouv.fr](mailto:sec1.pressecab@interieur.gouv.fr)**